

# Location de matériel

Un contrat de location est signé entre le locataire et la FSG Lucens.

Le matériel doit être transporté par le locataire et est à sa charge.

Tout matériel abîmé doit être annoncé lors de sa restitution; sa réparation ou son remplacement sera facturé au locataire.

Le locataire doit être au bénéfice d'une assurance en responsabilité civile.

La FSG Lucens décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Contact : [cindy.bader@fsg-lucens.ch](mailto:cindy.bader@fsg-lucens.ch)



## Appareil Hot-Dog (2x)

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 30.-	CHF 20.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter



## Appareil Croque-Monsieur (2x)

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 30.-	CHF 20.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter



## Chauffe-plat électrique avec 2 bacs et couvercles

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 30.-	CHF 20.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter



**Plaque de cuisson à induction (2x)  
12x26cm / 2000W / 200°**

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 20.-	CHF 15.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter



**Soupière électrique  
9 litres / 400W**

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 15.-	CHF 10.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter



**Thermos (2x)  
5 litres**

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 5.-	CHF 5.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter



**Tonnelle blanche  
3 x 6m avec bâches de fermeture**

Prix 1 jour d'utilisation	Prix jour supplémentaire
CHF 20.-	CHF 20.-

Tarif sociétés locales de Lucens : nous contacter